

CINEY Conseil communal

# La minorité monte au créneau dans l'affaire de Haid... sans succès

Il n'y aura pas de salle de village, à Haid.

La majorité l'a confirmé devant un nombreux public, venu du hameau de Haversin.

• Michel MOTTE

Examen de l'ordre du jour du conseil communal : une heure quinze. Affaire de la salle de village de Haid, point ajouté : une heure quinze. Voilà le résultat du match qui s'est joué, lundi soir à l'hôtel de ville de Ciney. L'affaire de Haid ? Rétroac-

**Rappel d'Écolo : un PCDR vise à favoriser l'implication citoyenne. Et voilà ce qu'on en fait...**



le public est venu nombreux, lundi soir. Car il y avait un point touchant de près à la participation citoyenne. Bafouée ?

tes : le 23 janvier 2011, le conseil communal, sous l'ancienne majorité (PS-cdH-Écolo) approuve la cinquantaine de fiches proposées par la CLDR (Commission locale de rénovation rurale). Fiche 1 prioritaire : la construction d'une salle de village, à Haid, hameau de Haversin. Traditionnellement, entre la décision et le début de la mise en application des fiches, il faut cinq

ans. Le temps pour une décision, de passer par tous les méandres de l'administration.

Le 23 septembre 2013, la nouvelle majorité (absolue, de Jean-Marie Cheffert) fait étape à Haversin, dans le cadre de ses réunions avec la population. On y évoque la possibilité de créer cette salle dans l'église de Haid. La nouvelle échevine de la nouvelle majorité, Géraldine Desille,

estime qu'il est trop tard pour revenir sur le projet retenu par la CLDR.

Mais, le 16 avril dernier, le collège communal décide de ne pas réaliser la fiche n°1. Pourquoi ? L'échevin Botin l'a répété, lundi soir : pour des raisons financières. Devant le coût (500 000 € de subsides et 200 000 € de part communale), le collège communal décide de renoncer au premier classé des projets « citoyens ». Argument supplémentaire : à un kilomètre de là, l'ancienne majorité, avant de partir, avait rénové la salle de Haversin. Sur fonds propres. Dès lors, pourquoi Haid et Haversin ne s'entendent-ils pas sur l'emploi de cette salle ?

**Sous haute tension**

Suite du feuilleton : le collège, averti que le comité de Haid va organiser une conférence de presse pour marquer son désappointement, fournit des arguments pour (ten-

**La majorité absolue confirme sa décision, catégorique : il n'y aura pas de nouvelle salle, à Haid.**

ter de) rendre sa décision acceptable (voir *L'Avenir* du 19 avril). La conférence de presse n'a pas lieu car le feu est déjà aux poudres. Et à Haid, une pétition circule. Elle recueille deux cents signatures favorables. La moitié du nombre d'habitants du hameau.

Écolo dépose un point à traiter au conseil communal de ce lundi. Pourquoi Écolo et pas le groupe PS dont l'ancien échevin, M. Gaspard avait le PCDR dans ses attributions ? Lundi soir, M. Gaspard ne s'est pas retenu, il a même proposé « qu'on supprime la CLDR qui ne sert plus à rien... » Et poussé le comité à ne pas lâcher la pression. ■

## Confrontation, face à un public nombreux

Public nombreux pour ce point sur la salle « avortée » de Haid. Pour écouter les arguments des uns et des autres. Écolo, par la voix de M. Bouchat, pose la question : « Pourquoi cette décision ? Ne craignez-vous pas d'annuler le travail de la Commission locale de développement rural ? Quelles conséquences sur la poursuite du Programme communal de développement rural ? Le subside de 493 000 € ne sera-t-il pas perdu ? » Les verts rappellent par ailleurs que le PCDR, c'est une manière d'impliquer les citoyens. Et voilà ce qu'on fait de leurs choix ! M. Gaspard (PS) entre dans la ronde. « Cette salle n'est pas la priorité des habitants de Haid ? Faux, dit-il, en réponse au collège qui



L'échevine Desille a confirmé le «niet» catégorique de la majorité.

avait avancé cet argument. Il n'y a pas eu de courrier contre ce projet. « Non mais il y a eu des mails », ré-

plique le bourgmestre qui semble garder des munitions pour tirer au bon moment.

« Les difficultés environnementales et urbanistiques que vous avez avancées ne sont pas insurmontables, enchaine M. Gérard (cdH), encore plus vindicatif. Vous allez perdre 500 000 €. Avec vous, le PCDR recule, la CLDR est en léthargie depuis votre arrivée, vous pénalisez Haid, vous ne respectez pas la population, c'est une première en Région wallonne ».

**« Nous confirmons notre décision »**

« Oui, nous confirmons notre décision, il n'y aura pas de salle à Haid. Nous aurions voulu composer avec tout le monde, mais voilà, nos arguments n'ont pas l'air d'avoir convaincu », dit l'échevine Desille. Elle réfute aussi l'argument selon

lequel la suite du Programme communal de développement rural subirait les conséquences de ce revirement. « La Région wallonne a promis que non ».

M. Cheffert estime que ce projet de salle est complètement sur-réaliste : « 200 000 € de part communale ? À une époque de vaches maigres ? Que va dire la population qui n'est pas concernée par ce projet ? D'autres hameaux demandent aussi une salle. Conjoux, par exemple. Sur l'emplacement de cette salle, on pourrait faire deux terrains à bâtir. Et les dépenses réalisées par ce projet de salle, soit 700 000 € pour le bureau d'études et 13 000 € pour l'architecte ne représenteraient que 20 % de ce que cela pourrait rapporter », intervient l'échevin Botin. ■